CONSEIL DE QUARTIER

MONTFAVET

mardi 12 octobre 2016

Etaient présents :

- Elus : A.CASTELLI, L.ABEL-RODET, F.LICHIERE, C.ROCCI
- Membres : L.BARBE, C.BONNAURON, JP.DAVIN, MM.DE MICHELE, B. DU CREST, B.ELIAS-SODAVALLE, J.GALLERINI, J.GIORNAL, G.METAXIAN, B.PASCAL, F.PROST, B.REY-FLAUD ALPHANDERY, Y.REYNES, C.SOUTIF, M.VOYANT

Etaient excusés : P.FERREIRA, A.FESTE, S.PERINO, A.ZOUAOUI

Etaient absents : P.BONNEFILLE, D.BONNICI, F.CARLIN, A.MARCHAL, C.PUTTO,

M. André CASTELLI ouvre la séance à 18 h 00.

Conseil de quartier de rentrée, Monsieur André CASTTELI souhaite la bienvenue à tous les participants.

Conformément à l'ordre du jour, il s'agit de faire le point sur le travail effectué par chacun des groupes qui composent le conseil de quartier.

Chacun pourra donner son point de vue, élus et conseillers de quartier.

LE CHEMIN DES CANAUX :

Un comité de pilotage va être créé. Il semble impératif, pour tous que les membres du conseil de quartier en charge de cette question, qu'ils soient reconnus en tant que tel afin de participer à ce comité. Celui-ci sera également composé de Madame le maire, des élus en charge de ces questions, des chargés de mission et des techniciens de la ville.

Monsieur André CASTELLI rappelle que la tâche sera ardue car le tracé du chemin des canaux provoquera, au-delà des problèmes techniques, des procédures réglementaires importantes, longues et fastidieuses *(ce qui n'a pas été le cas pour la première tranche car le tracé concernait seulement l'espace public)*.

PLACE DE L'ÉGLISE :

Il a été prévu la mise en place, sous quinzaine, de 6 corbeilles de verdure. L'arrosage sera assuré par l'équipe des espaces verts de Montfavet.

Au-delà de cette installation, les idées de réorganisation de la place existent (*kiosque*…). Toutefois, les budgets ne sont pas suffisants à ce jour. Ces projets ne seront bien évidemment pas délaissés et régulièrement rappelés à la bienveillance de Madame le maire.

En outre, les services de la Direction régionale des Affaires Culturelles ont demandé de visiter les tours médiévales ainsi que le corps central du monastère. Un état des lieux sera donc effectué.

Il est précisé que quelques platanes de la place n'ont pas évolué favorablement et présentent une inclinaison importante. Les équipes de la ville ayant repris la main sur ces végétaux, une note a été établie à ce sujet et transmise aux services communaux.

COMMUNICATION :

Une page dédiée à Montfavet a été créée au sein du site de la ville (http://www.avignon.fr/ma-ville/proximite/montfavet/). Celle-ci présentera les travaux en cours de réalisation, les événements marquants, les activités proposées par les associations, les clubs sportifs…

Madame Laurence ABEL-RODET souhaiterait que le conseil de quartier, et notamment le groupe en charge de la communication, décide des apports possibles sur cette page internet dédiée.

Une réunion du groupe doit être organisée afin d'établir un calendrier.

Il est à noter que, dans le cadre de la communication des « rendez-vous d'Avignon », le quartier de Montfavet sera désormais pris en compte.

Les services de la mairie-annexe de Montfavet restent à la disposition des conseillers de quartier afin d'établir une liaison pérenne entre le conseil et le webmaster du site de la ville.

En ce qui concerne les panneaux électroniques d'information dont l'installation avait été évoquée précédemment et compte tenu que la ville a décidé de ne pas les inscrire au marché du mobilier urbain, l'ensemble des membres du conseil de quartier de Montfavet demande officiellement à Madame le maire que leur acquisition et leur installation, place de l'Église et dans le quartier d'Agroparc, soient très sérieusement envisagées.

Enfin, Madame BONSIGNORI, directrice de la communication de la municipalité, est prête à venir présenter le site de la ville aux conseillers de quartier.

URBANISME et PLU :

Monsieur Christian ROCCI informe qu'en ce qui concerne les apports du conseil de quartier au PLU, il est souhaitable d'attendre que le dossier soit un peu plus engagé. En effet, pour l'instant la ville est dans une phase de présentation du projet dans le cadre de réunions par quartier et de réunions thématiques.

Dans une deuxième phase, Montfavet aura toujours la possibilité de s'exprimer.

Les élus et membres du conseil rappellent qu'il est particulièrement souhaitable dans le cadre de cette procédure, non seulement, de préserver les terres agricoles, les espaces verts mais d'aller au-delà en créant de nouveaux lieux non urbanisés et adaptés à la promenade, à la déambulation…

Les services de l'urbanisme devront être invités par le conseil afin que naisse un échange constructif entre la démocratie participative et les techniciens en charge du dossier.

Un site internet permet également de participer à la consultation et donner un avis :

http://inventons-avignon-2030.carticipe.fr/

En questions diverses :

- Avenir des commerces en centre-ville de Montfavet ?

Monsieur André CASTELLI précise à ce sujet qu'il crée les conditions pour que, par exemple, la boulangerie Mafiodo soit reprise dans de bonnes conditions. Un jeune artisan pourrait devenir l'un des repreneurs de ce commerce. Bien entendu, ce domaine reste hors de la compétence de l'autorité publique et les communes sont également les victimes des aléas du commerce en général.

La Boucherie de René MOUSSIER va être reprise par un boucher Halal.

Le petit Casino reste en difficulté. Monsieur André CASTELLI a pris contact avec la structure nationale de l'enseigne afin de trouver une solution viable.

Le radiologue du cours cardinal Bertrand quitte les locaux pour un regroupement à la maison bleue.

Par contre, un commerçant non-sédentaire (vente de fromage) devrait être présent sur la place de l'Église le vendredi soir, aux côtés du camion de pizza, afin de créer une dynamique dans cette zone.

Sur Agroparc, le problème se retrouve dans le manque d'activités après 17 h 00. Les étudiants ne consomment que peu et l'activité salariée en journée ne suffit plus. Les restaurants rencontrent donc des difficultés notables.

Il est rappelé que la « Roue » (monnaie d'utilisation locale) pourrait être envisagée afin d'apporter un plus au sein des commerces de Montfavet. Les membres du conseil souhaiteraient qu'une réunion soit organisée à ce sujet en présence des associations de commerçants et d'artisans.

- Redevance des canaux ?

Les membres de l'association des canaux et notamment les adhérents des ASA attendent avec impatience une réunion concernant les nouvelles conditions d'application et de calcul de leurs redevances. Monsieur André CASTELLI informe les membres du conseil qu'elle n'est pas à l'ordre du jour. D'une complexité particulière, la contestation ne peut être prise à la légère et doit faire l'objet d'une réflexion en amont avant toute réunion.

- Dénomination d'une voie :

Monsieur André CASTELLI signale qu'une nouvelle voie doit être dénommée (rue ayant pour aboutissant la rue André Jean BOUDOY) Le conseil décide de prendre le temps de la réflexion. Les services administratifs de la mairie de Montfavet contacteront les membres du conseil afin qu'ils fassent des propositions.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur André CASTELLI ferme la séance.